

# Trémoins Info - Septembre 2014

## Cérémonie commémorative du 22 septembre 1944 :



Le 22 septembre 1944, il y a précisément 70 ans, la barbarie de l'occupant nazi s'abattait sur le village, alors que les libérateurs stationnaient à quelques kilomètres de là... Trois enfants du village furent passés par les armes, sans autre forme de procès, sous le regard médusé et craintif de leurs congénères : cette brutalité absolue atteindra son paroxysme local avec la fusillade d'Étobon où 39 otages périrent fusillés 5 jours plus tard, le 27 septembre.

Pour marquer ce 70<sup>ème</sup> anniversaire, cette commémoration qui a lieu le 3<sup>ème</sup> samedi de septembre, prendra cette année une dimension particulière en associant les survivants de cette période mais aussi l'ensemble des habitants du village. **Le rendez-vous est fixé à 10h30** au cimetière de Trémoins. Un vin d'honneur sera ensuite offert par la municipalité à « La Récré ».

## Campagne Bois de chauffage 2014/2015 :

Les tarifs 2014/2015 sont inchangés, à savoir : 7 € le stère pour l'affouage et 32 € le stère pour le bois de chauffage façonné. Nous vous demandons de faire part de vos besoins avant le 15 octobre dernier délai auprès du secrétariat de mairie.

## Visite de notre forêt :



Le Conseil Municipal et les membres de la Commission Forêt sont heureux de vous inviter à une sortie découverte (ou redécouverte...) de notre patrimoine forestier communal.

**Le rendez-vous est fixé au stade le samedi 13 septembre 2014 pour un départ à 9h30.**

Notre garde forestier, Monsieur Dominique Reigue, animera cette sortie en apportant toutes les précisions nécessaires pour nous permettre une familiarisation avec l'écosystème forestier, ses règles et ses modes de gestion. Un pot sera partagé en fin de matinée à l'issue de cette balade instructive. De manière à organiser au mieux cette matinée, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire préalablement en mairie.

## Gestion de nos déchets - redevance incitative :

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier, le nouveau système de ramassage des ordures ménagères est en place. Comme prévu, la période d'adaptation se poursuit jusqu'à la fin de l'année. Ce qui signifie que la redevance pour cette année reste inchangée, mais que nous aurons une idée précise de ce qu'elle serait, dans le cadre d'un barème progressif, grâce au relevé du nombre de levées enregistrées sur l'ensemble du second semestre 2014. Ce calcul sera possible avec les nouveaux bacs équipés de puces électroniques.

En parallèle, nous vous rappelons que l'utilisation du point d'apport volontaire (PAV) est limité au dépôt du verre et des vêtements usagés. Les containers papiers/cartons/plastiques doivent être enlevés prochainement par le SYTEVOM. Ils ne seront plus vidés jusqu'à cette date.

Le dépôt de déchets, quels qu'ils soient, au pied de ces containers constitue un acte d'incivilité caractérisé qui est et sera sanctionné. Des actions judiciaires ont été lancées en ce sens cet été ; si nécessaire d'autres suivront !

De la même manière, il n'est pas permis de brûler ses déchets verts, et encore moins ses ordures ménagères au fond de son jardin : cette pratique constitue une atteinte à l'environnement et elle est donc réprimée. Le cas échéant, des constats de flagrant délit seront dressés par la gendarmerie de manière à instruire les poursuites nécessaires en pareil cas.

## Permanence Emploi/Formation :

Une permanence sera organisée **vendredi 19 septembre 2014 de 14h00 à 17h00 en mairie** dans le cadre de la politique Emploi/Formation de la CCPH. Ainsi, un conseiller de l'ADCH (Association pour le Développement des Cantons d'Héricourt) se tiendra à la disposition des personnes qui souhaitent le rencontrer pour tout projet de recherche d'emploi, de formation, etc...

D'un point de vue pratique, il est demandé aux personnes intéressées de s'inscrire auprès du secrétariat de mairie pour définir les horaires de rendez-vous.

## Autres dates à retenir :

- Vide-Grenier des Blauches : dimanche 7/09/2014 à partir de 6h00,
- réunion du CCAS : mardi 9/09/2014 à 20h00,
- réunion de la Commission Vie du Village : mercredi 10/09/2014 à 17h30,
- réunion de la Commission Finances : mardi 30/09/2014 à 20h00
- signature de la Convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine le mercredi 24/09/2014 à 17h30,

Retrouvez toutes les informations concernant le village sur notre site internet :

[www.tremoins.com](http://www.tremoins.com)